



## Compte rendu réunion téléphonique 17 septembre 2018

### Liste des présents :

Angélique Tavernier  
Antoine Cassard-Lafond  
Thierry Dalbavie  
Bruno Lorient  
Pierre Cesarini  
Roland Gérard

### Liste des excusés :

Christophe Andreux  
Claire Ferrandon  
Elevine-Prisca Goulinet  
Frédéric Villaumé  
Jean-Paul Biessy  
Marie Simon  
Olivier Blanc  
Valérie Suter

### Ordre du jour :

- exprimer les besoins (pourquoi, pour qui) pour un plaidoyer
- exprimer les envies (comment je m'en empare) par rapport au plaidoyer
- travailler à des pistes méthodologiques pour aller vers des objectifs communs pour un plaidoyer co-construit.
- présentation de la formation iris'sup

### Rappel du contexte

Septembre 2017

- Journées adhérents -  
émergence de l'idée dans un contexte économique et  
politique "compliqué"

Janvier 2018

- Journées réseaux -  
travail pour compléter les feuilles de rêves

Avril 2018

- Journée de réflexion avant AG -  
travail pour enrichir la feuille de rêve.

Juin 2018

- Séminaire équipe/CA -  
transformation de la feuille de rêve en feuille de route

Juillet 2018

- Réunion d'un petit groupe de travail sur la démarche à mettre  
en oeuvre pour le plaidoyer

## Échanges et questionnements

Suite au retour de l'historique, deux axes de travail se dessinent :

- « comment fait-on un plaidoyer ? »
- « comment est-ce que tout le monde se l'approprie ? »

### Questions de compréhension :

Qu'est-ce qui a motivé le besoin de plaidoyer ?

- La situation financière du REN et des adhérents
- Le besoin de se retrouver, de donner du sens à ce que l'on fait ensemble. **Sommes-nous sur un plaidoyer global en faveur de l'EE ou bien un plaidoyer qui va servir la cause du REN ?** Question qui à ce jour n'est pas tranchée, et qui en soulève une autre à savoir qui doit trancher, dans le sens où c'est un choix stratégique, de fait est-ce au CA de trancher, ou aux adhérents de manière plus globale et donc plus dans l'idée de co-construction. Un « impératif temps » est mis en avant, l'AG 2019 où l'avancée des travaux sera présentée. Il faudrait que nous soyons d'accord sur l'orientation du plaidoyer et ce que nous mettons derrière cette action.
- Au sein de notre réseau nous avons beaucoup de personne venant d'horizons différents, **notre réseau est riche et possède des diversités d'acteurs, d'approches pour (co)construire un plaidoyer.** Finalement il n'est pas incompatible de défendre un plaidoyer à la fois en faveur de l'EE, par sa diversité d'approches, de cibles et de défendre le REN qui travail en faveur de l'EE.

Travailler sur la mise en place d'un plaidoyer est-il dans notre culture ?

- Nous avons tous des définitions différentes, il serait intéressant de travailler à une définition commune.
- Le plaidoyer est un outil permettant de porter la parole citoyenne

L'EE comme levier indispensable pour accompagner au changement.

- Est-ce qu'il ne serait pas intéressant de travailler avec d'autres acteurs, pour rassembler des idées ?
- Il est important de se repositionner sur des fondamentaux, nous avons besoin de nous retrouver au sein de notre réseau, pour ensuite pouvoir nous ouvrir et partager avec les autres.

Quels moyens mettons-nous pour que chacun s'en empare ?

- Important de définir **les cibles** de ce plaidoyer
- Important de se créer **une culture commune**
- Quelques éléments à avoir : un plaidoyer doit toucher un sujet que les citoyens questionnent dans leur quotidien. Il doit toucher l'ensemble des sphères de la société, prendre conscience d'une nécessité absolue et la transmettre.

Proposition de créer un collectif où le REN serait membre.

- Vigilance : créer un collectif peut-être rédhibitoire pour certain

Quelles sont nos forces vives, quelles sont nos limites ?

- Qui souhaite s'engager dans ce projet
- Que mettons-nous derrière le plaidoyer
- Quelle méthodologie mettons-nous en place

### Ce que l'on retient

- Notre réseau est diversifié, il est donc possible de faire ensemble un plaidoyer qui défend l'EE et le REN.
- Le plaidoyer est un outil qui doit permettre aux citoyens de s'emparer d'un sujet qui va les mobiliser pour montrer leur mécontentement sur ce dernier. Il doit être un outil permettant la mise en place d'une force citoyenne.

- Au vu de nos échanges sur ce que nous mettons derrière le concept de plaidoyer, il serait intéressant de faire une synthèse de nos idées et de les enrichir, de les nourrir avec les visions et compétences des adhérents du réseau.
- Il existe des formations sur la mise en place de plaidoyer, nous pourrions y participer (Iris'sup)
- Nous avons besoin de nous construire une culture commune et de définir ensemble nos objectifs. Une co-formation pourrait être proposée.

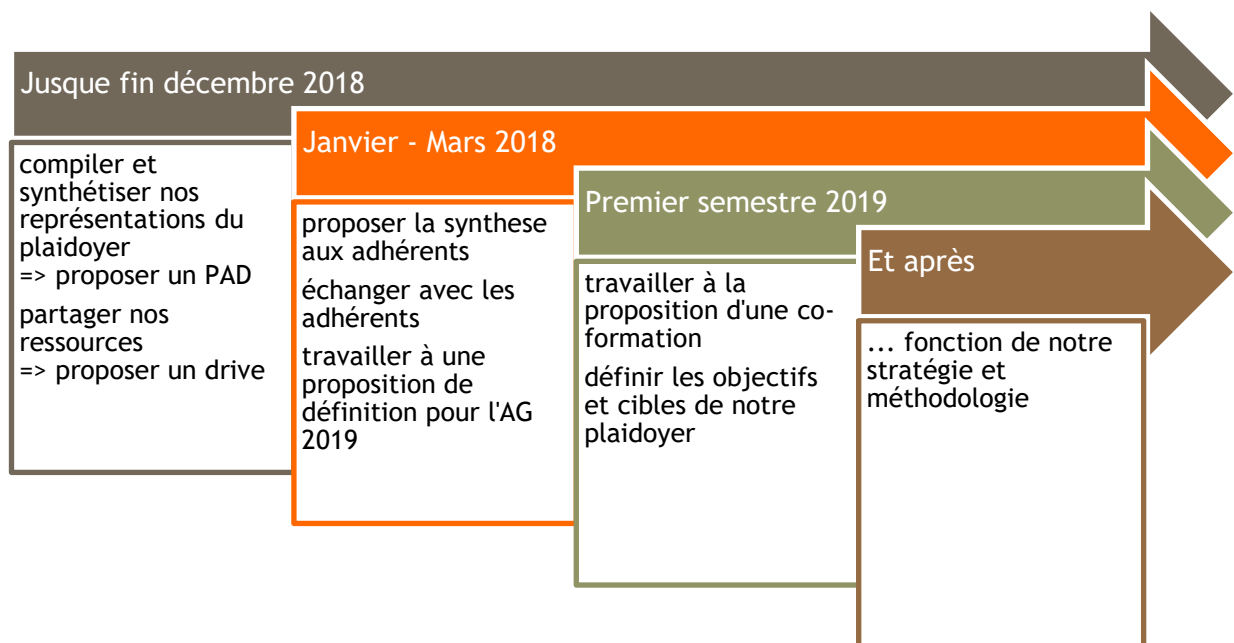
## Méthodologie

### Définir notre groupe de travail et les outils que nous allons mettre en place

- Répertorier et recueillir les contacts des personnes intéressées par ce « chantier »
- Créer une liste pour le groupe de travail
- Mettre en place un PAD accessible aux membres de la liste afin d'échanger sur notre vision d'un plaidoyer : le [PAD](#)
- Créer un espace sur un drive/wiki pour échanger nos outils, informations, ou autre sur la thématique du plaidoyer.

### Définir ce qu'est un plaidoyer :

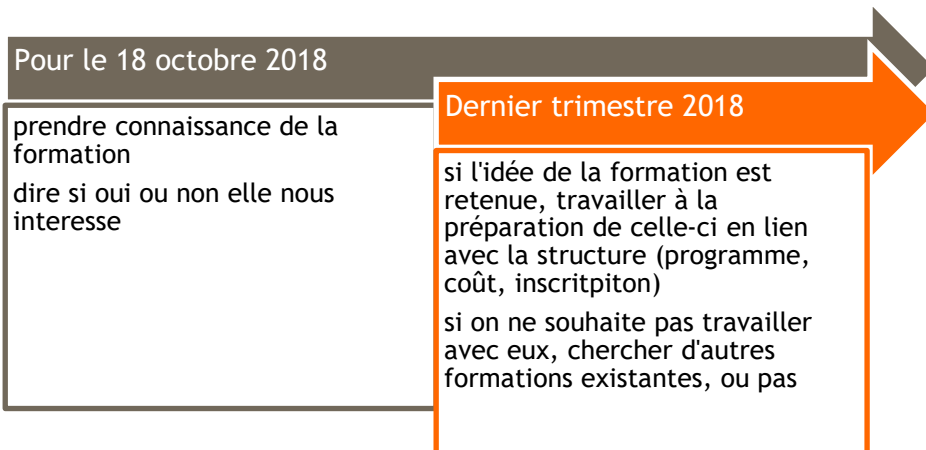
- Répertorier et synthétiser notre vision du plaidoyer (à l'échelle du groupe de travail)
- Proposer cette synthèse aux adhérents afin de la nourrir et de l'enrichir
- Réfléchir à mettre en place une co-formation pour définir les objectifs et la méthodologie de notre plaidoyer.
- Nous pouvons aussi mutualiser les documents existants nous permettant de mieux définir l'outil.



### S'outiller sur le plaidoyer :

- Proposition d'une formation avec Iris'sup. À savoir, cette formation peut-être organisée sous trois jours pour un format collectif. Le programme peut être adapté à nos besoins, nos envies. La formation peut se dérouler sur Paris comme dans d'autres régions de France. Cette formation est prise en charge par les OPCA. Lien pour formation « stratégie et outil de plaidoyer » [http://www.iris-sup.org/formation\\_continue/formations\\_courtes.html](http://www.iris-sup.org/formation_continue/formations_courtes.html)
- Chaque membre du groupe de travail est invité à regarder la proposition de formation et faire un retour sur ce qu'il en pense avant le **18 octobre 2018**.
- Si nous décidons de suivre la formation, nous pourrions alors recontacter

l'organisme de formation pour échanger avec eux sur les conditions de réalisation de la formation ainsi que les coûts ...



### Mobiliser les adhérents

- Réfléchir à comment on encourage les adhérents à s'emparer de cet outil

Point d'étape à l'AG 2019